

Journal d'Auvillar

B U L L E T I N D ' I N F O R M A T I O N S M U N I C I P A L E S

Le mot du Maire

Grâce à ses associations et ses nombreux bénévoles, AUVILLAR vit.

Les grandes rencontres traditionnelles, de la « Saint-Noé » au



«Marché Potier » en passant par la Brocante, Viens Peindre mon Village, la foire concours de chiens et la fête du Port, attirent un public de plus en plus nombreux. Certes le beau temps était chaque fois de la partie, mais la qualité fait aussi la renommée.

Le premier week-end d'octobre, dans le cadre d'une réunion de travail, nous avons reçu la commission qualité des plus beaux villages de France. Après ce bref séjour, studieux mais très convivial dans notre cité, les membres de cette commission et leurs accompagnants sont repartis enchantés, nous ont-ils dit.

La semaine suivante, une délégation des Plus Beaux villages de Wallonie nous rendait une rapide visite. Nos amis Wallons s'intéressaient à l'impact de l'appartenance de notre village au réseau « Plus beaux Villages de France », à la politique évenementielle spécifique. Mr Charles Merle, Mr Claude Dassonville, Mme Valérie Hartig, Jackie et Vincent ont répondu brillamment à leur attente.

(suite p.2)

Editorial



Si nous parlions d'ACCUEIL...

Le petit Larousse précise «Action, manière d'accueillir – Lieu où dans une administration, une entreprise, on accueille les visiteurs». Auvillar est tout à la fois, administration avec la Mairie, entreprises avec l'office du tourisme, les commerçants, au sens large du terme.

La cité, étape sur les chemins de Saint Jacques réactivés depuis 1989 et classée parmi les plus beaux villages de France au mois de novembre 1994, bénéficie d'un nombre de visiteurs (pèlerins, marcheurs, passionnés de patrimoine) de plus en plus important. (suite p.2)



Travaux de la rue Gérard

Les travaux de réfection de la rue Gérard sont entrés dans la phase active avec une semaine de retard. Ce retard dû essentiellement à la coordination des différents intervenants n'aura pas de conséquences notables sur la date d'achèvement des travaux.

La réfection du réseau d'eau pluviale est bien avancée. Le sondage effectué sur l'état du réseau d'eau potable, montre la nécessité de changer la tuyauterie d'alimentation en fonte, ainsi que les branchements qui sont en plomb. Tout cela sera remplacé par du PVC.

Chaque vendredi matin a lieu une réunion d'avancement du chantier en présence des entreprises et des élus.

Fonctionnement de la station d'épuration et réseau d'eau pluviale

Tous les semestres, le Conseil Général fait un contrôle très complet de l'état de fonctionnement de la station. Nous avons reçu les félicitations du Chef du service chargé de la surveillance de notre station, aussi bien sur la tenue du matériel, que sur la qualité de l'eau rejetée en Garonne. Page 3

Des invités à l'école

Pour la huitième année consécutive les élèves, leurs familles et les institutrices de l'école primaire ont reçu du 1 au 14 octobre huit jeunes Américains de Denver. Ils étaient accompagnés de leur institutrice, Edith qui leur enseigne le Français. Ces enfants sont inscrits dans l'école DIS et sont bilingues. Page 5

Code de l'urbanisme

Le code de l'urbanisme a été réformé en 2007. Les dispositions concernant le permis de construire ainsi que les autorisations d'urbanisme sont complexes et souvent non appliquées par ignorance des administrés. Nous invitons chacun à venir se renseigner à la mairie pour tous les travaux neufs ou les travaux sur des constructions existantes.

Cela peut éviter bien des déboires, d'autant que le rôle de la municipalité est de faire respecter la loi.

Nous voyons trop souvent des constructions ou des modifications de constructions dont les propriétaires n'ont pas respecté les dispositions soumises notamment aux déclarations préalables!

Les constructions inférieures à 20 mètres carrés, les murs dont la hauteur est supérieure à 2 mètres, les piscines, les travaux modifiant l'aspect des façades, etc. sont soumis à déclaration préalable.

Il faut également savoir que les "résidences mobiles de loisirs" ou "mobil homes" ne peuvent être installés que dans des cas très précis comme les parcs de loisirs, dans les terrains de camping ou dans les villages de vacances.

Ces espaces n'existent pas à Auvillar!

Eglise Saint Pierre

Monsieur Emmanuel Moureau, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art du Département est venu dernièrement à Auvillar, afin de faire le point sur les restaurations en cours ou à venir. Page 4

DANS CE NUMERO

Conseil Municipal du 2/09	p.2
Carnet	p.2
Voirie, travaux, infos Mairie	p.3
Eglise Saint pierre	p.4
Nouvelles du village	p.4-5
Chronique d'été	p.6
Conseil Municipal du 17/10	p.7
Sondage ADSL	p.7

www.auvillar.fr

Le mot du Maire

(suite de la p.1)

Si aujourd'hui on peut être satisfait de la saison 2008, il ne faut pas oublier qu'on le doit aussi à tous ceux qui, habitants d'AUVILLAR, employés, apportent un soutien sans faille pour l'organisation, la mise en place, l'accueil.

Qu'ils en soient vivement remerciés. Ces manifestations occupent aussi les élus mais ne les détournent pas de leur mission. Ils réfléchissent et travaillent sur la mise en place de projets annoncés au cours de la campagne.

La sécurité dans les rues du village : après l'aménagement de la rue de la Sauvetat, il faut réduire la vitesse sur le RD12 dans la traversée d'AUVILLAR. Après avoir écouté de nombreux avis et, en particulier ceux de responsables de la voirie au CONSEIL GENERAL et de la Gendarmerie, la pose de ralentisseurs est la solution la plus efficace.

Concernant la sécurité au port, après une rencontre avec les habitants du quartier, il apparaît que la meilleure réponse serait de neutraliser la descente du Peyrat, régler la montée et mettre à l'entrée un panneau « Le Port » 30Km/h.

Dans les autres dossiers : pour la chapelle Sainte-Catherine, l'appel d'offres va être lancé, les travaux vont bientôt commencer.

Ce n'est encore que sur des plans, mais la rue Saint-Pierre, le parvis de l'église et la rue de l'Eglise font partie des projets. On commencerait par la rue St-Pierre, pas avant fin 2009.

Les visiteurs nous répètent que nous avons une belle cité, le patrimoine nous permet de la rendre plus attrayante...attachons-nous à le mettre encore plus en valeur.

Le Maire

Conseil du 2 septembre

CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE CHARGÉ DE L'ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX :

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de créer l'emploi suivant à compter du 1er octobre 2008:

Emploi : Adjoint technique 2ème classe
Fonctions : Agent d'entretien polyvalent

Temps de travail : 22H (annualisées)

GARDERIE DU MERCREDI MATIN :

Une garderie municipale sera mise en place le mercredi matin aux conditions suivantes :

Tarif : 2€

Horaires : 7H30-12H

Conditions d'accès : garderie réservée aux enfants dont les parents travaillent
DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 :

Des virements de crédits suivants ont été votés à l'unanimité (tableau visible en Mairie)

TRAVAUX RUE GÉRARD :

Après vérification des offres par le Cabinet AXE INGENIERIE, celle de

Il n'y a qu'à parcourir les pages du livre d'or de l'église, ou le registre d'idées du gîte communal, pour s'apercevoir combien ces « passants » sont émerveillés, ravis.

Cependant, si, tant au niveau de l'O.T.S.I., Mairie, que des commerçants, l'accueil est signalé comme très satisfaisant, il semble, que de trop rares contacts sont notés avec les auvillais.

Certes ce n'est pas toujours facile d'engager une conversation d'autant que la « barrière » de la langue n'aide pas à la discussion. Il faut savoir à ce sujet qu'il y a plus de 20 nationalités qui chaque année foulent nos pavés.

Malgré cela, nous devons montrer qu'en pays gascon, nous savons faire le premier pas vers ces hommes et femmes de passage pour leur dire la joie de les accueillir, avec peut être tout simplement, un bonjour souriant, une information particulière. Il faut parfois savoir être curieux, sans ostentation avec l'idée d'être utile, intéressant sans gêner.

Encore une fois, avec la langue de chez Nous, faisons l'effort d'être accueillants et alors le visiteur gardera d'Auvillar le souvenir d'un contact chaleureux qui rejaillira sur nous-même.

Oui, prenons notre « bâton de pèlerin » pour que vive ALTA-VILLA.

Charles MERLE

l'entreprise SCREG SUD OUEST, dont le montant s'élève à 66 843,98 € HT est jugée économiquement la plus avantageuse.

FORMATION DES ÉLUS :

Pour 2008, la somme de 500 € sera inscrire au budget afin de financer une action de formation en matière d'hygiène et de sécurité dans la fonction publique territoriale.

PROPOSITION DE VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL A Mr Didier DUPEYRE :

La parcelle de terre cadastrée sous le N°35 de la section ZS, d'une superficie de 31a 30ca est vendue à Mr Didier DUPEYRE, au prix de 1 000 €.

Les frais d'acte seront à la charge de Mr DUPEYRE.

RÉHABILITATION DE L'OFFICE DU TOURISME :

La commune n'ayant pas la capacité financière d'engager un tel programme avant l'expiration de l'arrêté de subvention de l'Etat, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas donner suite à ce projet.

IMMEUBLE VERDIER :

Dans le cadre de la procédure de péril imminent, engagée sur l'immeuble situé 11 Rue de la Sauvetat appartenant à l'indivision VERDIER, le Conseil Municipal décide :

- d'engager une action en référé devant le Tribunal Administratif, aux fins de désignation d'un expert

- de confier le dossier à Mte Isabelle SCHOENECKER-ROSSI, Avocat, aux fins de représenter la Commune et ses intérêts, dans cette affaire.

REMBOURSEMENT DU DÉGÂT DES EAUX DE LA SALLE DES FÊTES PAR GROUPAMA :

Le Conseil Municipal accepte le montant de l'indemnisation proposée par GROUPAMA, soit 164,28 €.

Le résumé du conseil municipal du 17 octobre se trouve en page 7 de ce bulletin.

CARNET

Mariages :

☛ José VARGAS et Aurore AUTHA le 26/07/08

☛ Véronique LACZNY et Xavier VIGNES le 28/08/08.

☛ Valérie MICHAUT et Nicolas CHATELAIN le 06/09/08

Tous nos vœux de bonheur aux mariés et félicitations à leurs familles.

Décès :

☛ Lucette Gabrielle Juliette LAGARRIGUE épouse GARDEIL le 13/08 à Moissac

☛ Moïse BARATTO le 05/09 à AUVILLAR

☛ Marcel Alain CHARISSOU le 03/10 à Auvillar

☛ Serge GARCIA le 17/10 à Agen
Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles.

Editorial

(suite de la p.1)

Les groupes se déplaçant en car bénéficient d'un accueil spécifique avec des visites guidées, grâce aux trois bénévoles qui allient, gentillesse, compétence et dévouement.

Les visiteurs les plus nombreux viennent à Auvillar pour découvrir, admirer son patrimoine, individuellement ou en famille.

Quant aux marcheurs sur le chemin de Saint Jacques – GR 65, ils font une étape de repos, de découverte et souvent de contacts avec les habitants. Ces échanges sont aussi riches, qu'insolites parfois et ce en tous domaines.

Fonctionnement de la station d'épuration

(suite de la p.1)

Ces bons résultats sont avant tout à mettre au crédit des employés chargés de la station. Les Auvillais savent ainsi que la taxe d'assainissement sert à quelque chose !

Par contre, nous avons encore trop de rejets d'eau pluviale dans le réseau d'assainissement. Cette situation anormale doit être corrigée. Elle peut l'être si les administrés « mal branchés » font le nécessaire pour évacuer l'eau de pluie vers le réseau pluvial !

La municipalité a fait faire des devis sur l'ensemble du réseau de relevage (port, peyrat, poutantan). L'arbitrage est en cours pour déterminer les priorités de remise en état.

Réseau d'eau pluviale

Des évacuations d'eau pluviale sont bouchées (rue de l'Argenterie, carelot St Jean, Boulevard de Pintois) par du ciment et autres gravats de construction ! Nous demandons aux artisans et aux particuliers qui effectuent des travaux de maçonnerie, ou de crépissage dans le village, de prendre garde à ne pas obstruer les avaloirs. Nous ne pouvons pas nous permettre de casser des voiries refaites récemment à cause de comportements irresponsables. La municipalité est vigilante sur ces questions, aidez nous à maintenir nos réseaux dans le meilleur état. En cas d'orage violent, les eaux de ruissellement non collectées par le réseau peuvent causer de gros dégâts !

Cimetière

La mairie rappelle que pour tous les travaux sur les tombes et les caveaux, une autorisation municipale est obligatoire.

Recensement militaire : un devoir citoyen

Toute personne de nationalité française (fille et garçon) doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans à la Mairie de son domicile.

Une attestation de recensement sera délivrée, ce document sera exigé pour se présenter aux examens (Brevet, BAC, permis...) et concours publics. Qu'on se le dise !

Un arbre arraché, un arbre planté

L'eucalyptus du Chemin Neuf, planté au début des années 1980 était devenu trop gênant, notamment par les déformations que ses racines occasionnaient à la chaussée. Il est donc tombé sous les assauts des tronçonneuses. Sa disparition a causé, selon les anciens Auvillais, moins d'émotion que l'Ormeau centenaire qui ornait la place de la halle, là où il y a maintenant un pin parasol !

Le Conseil Général, dans le cadre du bicentenaire du Département a offert un chêne aux communes.

La municipalité a décidé de planter celui ci dans la cour de l'école primaire. Les enfants présents à la garderie ce mercredi matin ont assisté à la plantation qui a nécessité l'intervention d'une mini pelle pilotée de main de maître par les employés de voirie.



Le chêne du bicentenaire

Reunion du syndicat des eaux d'Auvillar le 23 septembre 2008

☛ Le programme de la mise en sécurité des réservoirs d'eau prévoit de clôturer celui se situant sur la plaine d'Embatlarègue afin d'éviter tous risques. Facturation : un nouveau logo symbolisant le Syndicat des eaux d'Auvillar apparaîtra sur vos factures.

☛ Pour les travaux : La convention avec le syndicat de Golfech prévoit l'entretien du réseau (fuites), les branchements neufs. Pour le renouvellement du réseau il sera fait appel à des entreprises.

☛ Prochaine réunion courant décembre.

Aide à la cuve 2009

Le dispositif d'aide à la cuve est reconduit pour l'hiver 2008-2009 et son montant est porté à 200 euros. Cette aide est réservée aux ménages modestes non imposables qui se chauffent au fuel et ayant reçu une facture de fuel entre le 1er juillet et le 31 mars 2009. Les aides seront versées par virement bancaire à compter du 1er janvier 2009.

Pour tous renseignements et constitution des dossiers, s'adresser à la mairie.

Ces encombrants... qui nous encombrent !

Le premier mercredi de chaque mois, les employés municipaux collectent tous vos objets encombrants (sommiers, matelas, cuisinière, etc.)

Pour cela il suffit d'appeler Michèle ou Viviane au 05.63.39.57.33

Les objets moins volumineux (ceux qui peuvent entrer dans un véhicule) doivent être amenés par vos soins à la déchetterie communautaire à Valence ouverte du lundi au samedi.

Merci de ne plus jeter vos objets indésirables aux ateliers municipaux.

Si vous avez un doute, un petit coup de fil à la mairie...

Inscription sur les listes électorales

L'inscription doit se faire avant le 31/12/2008

Critères :

- être français ou européen
- se présenter personnellement ou par l'intermédiaire d'un mandataire, muni d'un mandat écrit, ou par courrier au moyen d'un formulaire agréé à cet effet
- être âgé au minimum de 18 ans
- être domicilié sur la commune ou propriétaire et justifier de 5 années d'inscription au rôle des contributions directes communales.

Se présenter en Mairie muni :

- d'une pièce d'identité
- d'un justificatif de domicile

Poubelles

Nous vous rappelons que les poubelles ainsi que les bacs de récupération des déchets recyclables doivent être placés dans les rues la veille du passage des camions entre 19h00 et 22h00. Merci de prendre vos dispositions pour qu'ils soient rentrés avant midi le jour du ramassage. Lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine, le ramassage est reporté de 24 heures. Merci de respecter ces horaires.

Poubelles : vendredi matin

Bacs jaunes : lundi matin

Des nouvelles de l'église Saint Pierre (suite de la p.1)

COLOMBE DU ST-ESPRIT :

Volée en avril 2007 et retrouvée en décembre de la même année, cette colombe provient de l'abat-son de la chaire de l'église. Les deux ailes ont été cassées et recollées manifestement après le vol. Cet objet est classé depuis 1950.

Une ligne budgétaire du Conseil Général sera attribuée dans les prochaines semaines pour sa restauration.

RESTAURATION DU TABLEAU SAINT-BERTRAND :

Coût : 8 402 € TTC subventionné à 85%.

Nous invitons les Auvillalais qui ne l'auraient pas encore vu, à aller admirer le travail des restaurateurs!

D'autres tableaux sont à restaurer; nous en reparlerons.

RETABLE :

Très ébranlé suite à un orage, comme la voûte de l'église, le retable doit être entièrement restauré. La tranche 1 concerne la restauration de la structure. Coût : 24 456 € prise en charge à 100% par l'assurance. La tranche 2 concerne la polychromie. Coût : 28 450 € HT. Couvert en grande partie par les subventions diverses.

Il faudra plusieurs années pour restaurer le retable de manière définitive, avec un retour en atelier, chez un restaurateur agréé. Pour information, la réparation de la voûte de l'église devrait débuter dans les semaines qui viennent. Cette réparation nécessitera le montage d'un échafaudage au fond du chœur. Le coût est entièrement couvert par l'assurance.

Retour de prêt à Belleperche

La statue de St Jacques a regagné son piédestal dans l'église. En effet, l'exposition « Tarn et Garonne histoire d'un département » de l'abbaye de Belleperche a fermé ses portes le 30 septembre. Nous avons également récupéré la petite « Vénus Anadyomène » en marbre blanc, celle-ci a été découverte en 1949, lors de travaux de terrassement dans l'église. Elle a retrouvé sa place au musée.

Boucherie ambulante

Monsieur Larrieu installe son camion-boucherie tous les mercredi matin de 10h30 à 12h30 place de la halle et de 12h30 à 13h30 au port.

Semaine du goût : les cuisiniers en herbe à l'horloge

Depuis 10 ans déjà, Serge François et son équipe accueillent les élèves de la commune d'Auvillar.

Ce lundi 13 octobre, le restaurant de l'horloge est fermé, et pourtant, il y a beaucoup d'agitation, tant en cuisine qu'en salle. Ils sont 10, de la classe de CM1, encadrés par 7 adultes, à préparer le repas qui sera proposé à leurs camarades du CM2. Certains préparent la salle, il s'agit de disposer les nappes, les couverts, les serviettes... et ce n'est pas si simple car tout doit être impeccable.

D'autres sont en cuisine : faire le pain, avec toute cette farine qui vole partout, peler les fruits de saison et découvrir la difficulté du coing, au goût qui surprend le "gourmand curieux", découvrir les coquilles St Jacques, et là, Serge nous emporte, en quelques mots, dans un port de pêche et nous ramène à la biologie : les bardes, le corail..., pour aboutir à la cuisine: comment nettoyer et préparer cette coquille? A "l'horloge", ce matin, c'est bien plus qu'un cours de cuisine, on est soucieux de l'hygiène, de la discipline, de la découverte des produits, de leur transformation, de leur histoire.

Le lendemain, c'était au tour des classes maternelles d'être accueillies à l'horloge, pour d'autres découvertes. Quelle belle leçon de choses !

Club informatique

Le club informatique auvillalais ADEMIR est ouvert pour les enfants inscrits le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h15 à 18h15. A partir de janvier 2009, le club sera ouvert jusqu'à 19h00 et le mercredi de 14h00 à 18h00.

Pour les adultes qui souhaitent une initiation à l'informatique, le club est ouvert le samedi après-midi de 14h00 à 16h00. Les ados peuvent aussi venir le samedi après-midi gratuitement.

Des élus en goguette

Un groupe d'élus de la commune a pu participer le 26 septembre dernier à une visite approfondie de la centrale de Golfech à l'occasion de l'arrêt de la tranche n°2. Dès l'entrée, il y a tout un protocole : ce n'est pas une banale visite d'usine qui nous attendait !

Nous sommes partis, pour une bonne dizaine de minutes de marche sur les 200 ha du site pour rejoindre la tranche n° 2. Il a fallu franchir plusieurs portiques de contrôle. Nos accompagnatrices nous ont expliqué que nous aurions la chance de visiter le cœur du réacteur, ce qui n'est possible que lors des arrêts de tranche, tous les 18 mois. Il y a alors énormément d'intervenants extérieurs, (jusqu'à 1000 pendant la période), ce qui nécessite des

mesures de sécurité particulièrement renforcées. L'entrée dans le BR (bâtiment réacteur) a nécessité un nouveau contrôle, et nous avons commencé à prendre conscience que les procédures de sécurité, qui deviennent de plus en plus complexes quand on se rapproche du cœur. Nous avons pu nous faire assister aux manœuvres de déchargement du combustible.

Nous avons alors franchi un couloir qui est en réalité l'épaisseur de la double enceinte de protection du réacteur, ouvert seulement pendant les arrêts de tranche. La salle est comme une cathédrale dont la voûte est très haute, et nous nous sommes approchés de la fameuse piscine, d'un bleu irréel, dans laquelle l'eau protège des radiations les ouvriers pendant l'opération

de retrait des éléments de combustible. Nous avons eu la possibilité d'assister en direct au retrait d'un élément de combustible usé, puis de son transfert dans une autre salle de stockage, opérations complexes et délicates. Puis, au pas de course nous nous sommes rendus à la salle de commande, où nous avons eu le droit à rapide coup d'œil. Enfin, après d'interminables escaliers d'acier nous avons accédé à la salle des machines proprement dite. Les installations sont de dimensions impressionnantes.

Plus de 3 heures se sont écoulées...

Cette visite a été évidemment très intéressante, pour lever quelques idées reçues et répondre à une curiosité. En tous cas il ne faut pas hésiter à aller visiter si on en a l'occasion et poser des questions !

Des invités à l'école

(suite de la p.1)

Au programme ils ont eu des sorties pour découvrir notre région (Grottes de Pech Merle dans le Lot, Villascopia dans le Lot et Garonne, Conservatoire de la ruralité de Donzac) et bien sûr Visites guidées d'Auvillar.

Un grand merci à la Gendarmerie d'Auvillar, aux pompiers de Valence d'Agen, au Squash qui les ont reçu, à madame et monsieur Boréan pour leur atelier "fabrication de chocolatinés" et au Restaurant de l'Horloge qui les a accueillis le lundi 13 octobre pour un repas dans le cadre de la semaine du goût.

Cet échange est enrichissant à la fois pour nos invités et pour nos enfants. Il est un moment de partage et de découverte pour tous. Un petit regret : les élèves d'Auvillar ne pourront faire le voyage vers Denver.

Auvillar, le plus beau des villages de France !

La commission qualité de l'association des Plus Beaux Villages de France a choisi Auvillar pour organiser une séance de travail le samedi 4 et le dimanche 5 octobre (2 séances par an pour cette commission).

Il convient de préciser que l'association compte trois commissions techniques : une commission notoriété, une commission développement et une commission qualité pour laquelle la commune a mis à disposition une salle du centre de loisirs de Gache.

Cette dernière commission a pour rôle de se prononcer sur le classement et le déclassement des villages.

Celle-ci est composée d'élus membres de l'association mais aussi de personnalités ou « experts ». A ce jour 152 lieux d'émotion sont adhérents à cette association nationale. Tandis que le groupe de travail examinait des nouvelles

Marché potier 2008 : un succès qui ne se dément pas

AUVILLAR, parmi les dignes cités de céramique du XVIII^e siècle, célèbre chaque année la fête des potiers, dans ce cœur du village si fort architecturalement et si prestigieux.

Cette année encore, le choix des participants a ravi un grand public, fidèle et admiratif, largement présent durant ces deux jours.

En effet, plus de 8 000 visiteurs, ont parcouru les soixante stands. Comme chaque année, le public pouvait être initié à la céramique. Un atelier de terre a fait travailler petits et grands avec l'argile.

Cette rencontre annuelle de la poterie, se prépare tout au long de l'année, en étroite collaboration entre la Mairie et un groupe organisateur de trois potiers bénévoles.

Les potiers sélectionnés, parmi environ 200 dossiers, dont 1/3 sont renouvelés chaque année, ont à cœur de présenter leurs œuvres harmonieusement. Pour cette édition 2008, certains sont venus de très loin : Espagne, Nord de la France, Sud-Est... Comme chaque année, les potiers ont pu exposer sous la Halle :

- une pièce d'une valeur de 350 €, sur le thème « Le Pèlerin ».

- une pièce d'une valeur de 150 € sur le thème « Identité d'atelier »

Pour la onzième fois, une tombola gratuite, financée par le Crédit Agricole Sud Alliance, a été proposée au public. Il s'agit de voter pour le stand préféré. Trois poteries d'une valeur globale de 300 € ont récompensé les trois gagnants tirés au sort.

Dans l'ensemble, avec un succès financier positif, ils sont repartis tous satisfaits de l'ambiance très chaleureuse et de l'accueil des auvillalais qui chaque année, hébergent gracieusement la plupart d'entre eux. Ceci crée des liens de sympathie au-delà d'un simple week-end.

Cette année, le stand connaissance, a accueilli Monsieur et Madame Louise GARDELLE, un couple d'artistes venu des Landes.

La fête des potiers reste pour Auvillar un des liens indispensables du passé au présent. Auvillar cité de la céramique d'hier et d'aujourd'hui, pour le bonheur du plus grand nombre.



Les "officiels" visitent le marché potier

candidatures de villages voulant obtenir le label et discutait sur le déclassement d'autres lieux, les accompagnatrices découvraient les richesses de notre patrimoine local : visite du cloître et de l'abbatiale de Moissac, passage au chêne et à la fontaine d'Henri IV à Merles, visite du conservatoire de la ruralité et des métiers d'autrefois à Donzac, et de la bastide de Dunes sans oublier la visite de notre belle cité en fin de journée avec M. Claude Dassonville.

Le groupe a été sensible à la qualité de l'accueil qui leur a été réservé à Auvillar et dans les différents lieux où ils se sont rendus. Un point fort pour l'image de notre village au delà de ses richesses patrimoniales!

Le samedi suivant c'était au tour de l'association des Plus beaux Villages de Wallonie de nous rendre visite dans le cadre de leur voyage d'étude annuel. Echange d'expériences avec Mlles Jacqueline Bouché, Valérie Hartig, M. Charles Merle et Vincent Madaule ainsi que des membres du Conseil, visite guidée du village, vin d'honneur en compagnie des potiers et des auvillalais puis déjeuner dans notre cité, tel fût le programme de nos amis belges qui ont découvert notre commune sous son plus beau jour.

Plus d'informations concernant ces associations sur www.les-plus-beaux-villages-de-france.org et sur www.beauxvillages.be

Ouverture de la nouvelle pharmacie

La pharmacie d'Auvillar va migrer vers l'autre extrémité du village. En effet, dès le 4 novembre, Corine Dournes et son équipe recevra les clients au 11 route de Valence.

Marché de Noël

Il aura lieu le 13 décembre de 17h30 à 23h00 place de la halle. Venez nombreux !

Un été à Auvillar : tour d'horizon

Comme tous les ans, notre village a été au centre d'un grand nombre d'activités, expositions, concerts et autres manifestations. Juillet a commencé avec la traditionnelle fête de la Saint Pierre où pétanque, karting et retraite aux flambeaux ont précédé le repas des anniversaires de mariages et le bal. Le 8 juillet, l'ensemble vocal Tous en Scène nous a offert, sous la direction de Laurent Brack, un concert plein de fraîcheur et de bonne humeur à l'église Saint Pierre. A la mi-juillet, les choses se sont accélérées : le 11 a eu lieu le premier vernissage de la saison pour la galerie A7 place de la halle où pas moins de 14 artistes exposaient leurs œuvres sur les 800 m² de la galerie. Le 12, Nanie et Daniel Azuelos inauguraient leur atelier de poterie rue de l'argenterie et les 13 et 14 juillet, entre bal et repas gourmand se déroulait la foire à la brocante place de la halle.

AUVILLAR VU DU CIEL

Le 16 juillet, chaque auvillarais - ou presque - était devant son poste de télévision pour regarder l'émission « la carte aux trésors » où la cité tenait la vedette incontestée. Qui ne s'est pas amusé à reconnaître des connaissances ? Maintenant tout le monde sait ce qu'est une rémige et si vous avez des doutes, allez voir Bruno Riboulot, le calligraphe, qui vous donnera des explications !

Entre deux mariages (voir la liste dans le carnet) eut lieu « viens peindre » dont le succès se confirme d'année en année et qui a vu de nombreux peintres, amateurs et professionnels, venir parfois de très loin. Tandis que débutait l'exposition de peinture des artistes Anne Monge et Michel Confais à la salle du conseil, les premières notes donnaient l'envoi de la 13^{ème} semaine musicale avec les musiciens de Tübingen. Une semaine d'exception dont les points d'orgue furent le pique-nique musical le 6, le concert du 8 (Bach et Telemann) et le concert du 10 août (piano à 4 mains avec Shoko HAYASHIZAKI et Michael HAGEMANN (oeuvres de Schubert, Fuchs, Brahms, Piazzola).

LA CITÉ AUX ABOIS

Ce 10 août, tandis que les musiciens se préparaient à l'église, les chiens avaient investi la place du château pour la 31^{ème} foire aux chiens. Très peu de chats dans les rues ce jour là. Le temps de souffler et le 14, la galerie A7 lançait son deuxième vernissage de la saison au son d'un orchestre enthousiaste.

Les 14 et 15 août, tandis que le haut du village était au calme (relatif), le port était à la fête avec le bal disco et le feu d'artifice qui finissaient d'achever les boulistes extenués par un après-midi de pétanque. Dans un autre registre musical, le 17 août eut lieu un concert à l'église de Grézas. Le reste du mois s'écoula dans le calme et la sérénité...

LA 9^{ÈME} RENTRÉE DU SIÈCLE

C'est sous une pluie fine, puis un peu de soleil mais pas de neige que le 7 septembre, le tout Auvillar s'est retrouvé au port pour le vide-grenier. Le 15 eut lieu le ban des vendanges du Brulhois au Domaine de Thèrmes. Puis les 20 et 21, les journées du patrimoine nous ont donné l'occasion de visiter les locaux de l'ancienne Gendarmerie où M. Delmas s'était transformé en guide du patrimoine. Septembre s'acheva et les premiers jours d'octobre virent arriver la commission qualité des plus beaux villages de France suivi des plus beaux villages de Wallonie. Et enfin, les 11 et 12 octobre, tandis que se déroulait l'exposition de Christian Bajon-Arnal à l'office de tourisme, c'était le marché potier. Un marché particulièrement réussi où les auvillarais et quelques milliers d'autres personnes se croisèrent...



Les caméras de France 3 à Auvillar



Les chiots font le bonheur des enfants



Les écuries de l'ancienne Gendarmerie



Vernissage place de la halle

A la chaleur du mois d'août



Conseil du 17 octobre

VOIRIE DE DESSERTE DE LA ZONE D'EMBATLAREGUE :

La commune s'engage à réaliser dans un délai de six mois, une voie en castine sur la parcelle cadastrée sous le N°964 de la section A, desservant entre autre le terrain de Mr Bernard BOREAN.

BUDGET: DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 : Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'effectuer des virements de crédits (voir tableau en Mairie)

GARANTIE D'EMPRUNT RELATIF A LA RESTAURATION DE 3 LOGEMENTS « LES COUVENTINES » PAR TARN ET GARONNE HABITAT :

Tarn et Garonne Habitat a réalisé auprès de la Caisse des dépôts et Consignation, un emprunt afin de financer la construction de trois logements « Les Couventines » Place de la Halle.

Dans l'attente de la modification des statuts, qui permettra à la Communauté de Communes des deux Rives de délibérer sur les garanties d'emprunts relatives aux opérations de logement social, la Commune accepte à la majorité de garantir l'emprunt d'un montant de 211 586 €, au taux actuariel annuel de 4,60% d'une période d'amortissement de 40 ans, à hauteur de 20%.

CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION CONCERNANT LA " DEMATÉRIALISATION DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ " :

La Commune va devoir transmettre les actes aux contrôles de légalité par voie électronique.

L'accès à ce service nécessite la mise en place de deux conventions, une avec la Sous-Préfecture pour fixer les conditions de mise en œuvre de la télétransmission et une autre avec le Centre de Gestion

pour préciser la nature des prestations assurées, les conditions d'utilisation de la plateforme et le coût du service.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les conventions.

DÉSIGNATION DE DEUX ÉLUS AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION :

Toutes les communes situées dans une zone de 5 à 10 km de la Centrale Nucléaire doivent désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au sein de la commission Locale d'Information.

A l'unanimité Mr Gilles COMPAGNAT est désigné membre titulaire et Mr Pascal PORA, membre suppléant.

EGLISE SAINT-PIERRE - RESTAURATION DU TABLEAU "ŒUVRE ET MAITRE" :

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de programmer pour 2009, la restauration du tableau «Sainte Jeanne», pendant du tableau «Saint Bertrand», restauré en 2008. RÉDUCTION DES HORAIRES D'OUVERTURE, TRANSFORMATION DE BUREAUX DE POSTES EN AGENCES OU RELAIS POSTE COMMERCANT :

A compter du 1er décembre 2008, le bureau de poste sera fermé un jour et demi par semaine (lundi toute la journée et jeudi après-midi).

Aucune opération ne pourra être réalisée, l'accès aux boîtes postales ne sera pas possible.

Cette situation est inacceptable pour les usagers et les élus.

L'Association des Maires de Tarn et Garonne, dans le cadre d'un collectif présidé par la Député Sylvia PINEL et regroupant toutes les sensibilités politique, a décidé de s'élever contre ces décisions qui conduisent à la suppression à terme des services publics en milieu rural.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de rejoindre le collectif des élus pour la défense du service postal et approuve les termes de la motion.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT A Mr VINCENT MADAULE :

Monsieur Vincent MADAULE sera remboursé des frais réels engagés lors de deux déplacements, dont le montant s'élève à 30,50€.

MISE EN PLACE DE RALENTISSEURS : Afin de répondre aux exigences de la sécurité routière et de réduire la vitesse des véhicules dans la traversée du village, le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'étudier la mise en place de deux ralentisseurs sur la RD12, un au niveau de la Salle des Fêtes et un autre au niveau de la nouvelle pharmacie.

Une subvention sera sollicitée auprès du Conseil Général au titre des Amendes de Police, au taux de 50% pour la réalisation des plateaux et de 100% pour la réalisation de la signalisation horizontale et verticale.

La semaine du goût



INTERNET HAUT DEBIT - ADSL

SI VOUS NE POUVEZ PAS CAPTER L'ADSL ET QUE VOUS SOUHAITEZ L'AVOIR, MERCI DE RENDRE CE BULLETIN REMPLI AVANT LE 15 NOVEMBRE A LA MAIRIE

IMPORTANT!

Auvillar n'est pas couverte totalement par l'Internet haut débit. Pour remédier à cet état de fait, la Région Midi Pyrénées, le Conseil Général, avec l'appui de la Communauté de Communes des Deux Rives ont décidé de permettre à chaque Auvillais d'accéder au haut débit.

L'enquête que nous menons a pour but de recenser de la manière la plus exhaustive, les foyers qui ne peuvent avoir accès à cette technologie, afin de communiquer aux opérateurs de télécommunication tous ceux qui sont intéressés par un accès haut débit.

Nous vous demandons de prendre quelques instants pour répondre à ce questionnaire et de le retourner à la mairie avant le **15 novembre 2008 dernier délai**. Après cette date, nous transmettrons les retours à la CC2R.

VOTRE SITUATION : J'ai un accès internet bas débit **OUI** **NON** J'ai l'ADSL limité à 512ko **OUI** **NON**

Si la possibilité technique vous était proposée, souhaiteriez vous contracter un abonnement pour obtenir un accès haut débit - c'est à dire supérieur à 512ko ? **OUI** **NON**

Nom : _____ **Adresse :** _____

N° de téléphone : _____ **Adresse électronique :** _____

